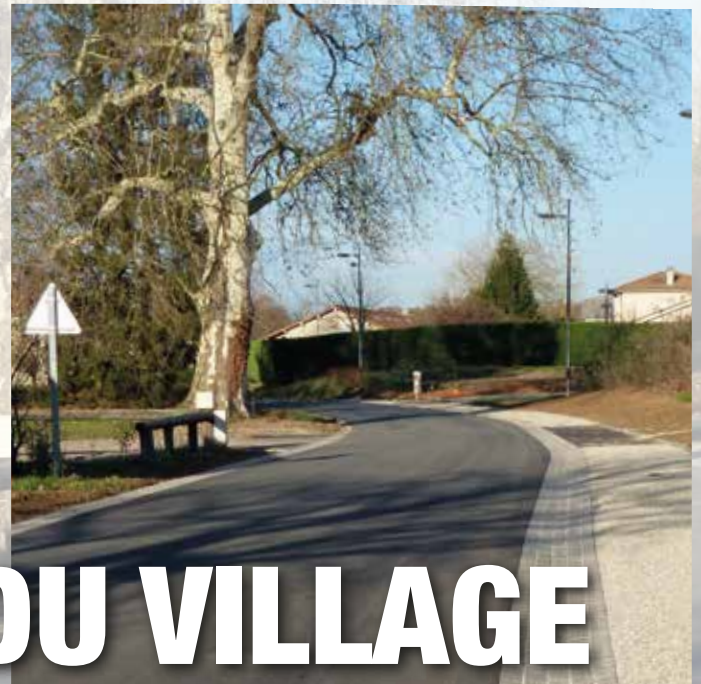


# Bény

2017



**LE CŒUR DU VILLAGE**



**FAIT PEAU NEUVE**

## LA VIE AU QUOTIDIEN SUR NOTRE COMMUNE

### ► NAISSANCES

**Enzo GROSJEAN**, né le 25 avril 2017, domicilié 147 route des blancs

**Joan BUARD**, né le 1<sup>er</sup> juin 2017, domicilié 620 route du moulin de Marmont

**Camille ARGAUD**, née le 20 août 2017, domiciliée 404 Grande Rue

**Jade DE JESUS DOS SANTOS**, née le 30 août 2017, domiciliée 467 route de la Ville

**Eliott KUNTZLER**, né le 16 octobre 2017, domicilié 203 route des blancs

### ► DÉCÈS

**Léa MICHEL, née GRINGUE**, domiciliée à Aussiat, décédée le 10 janvier 2017

**Sabin POBEL**, domicilié au Poisiat, décédé le 1<sup>er</sup> février 2017

**Fernande MOISSONNIER, née MOIRAUD**, domiciliée au village, décédée le 16 mars 2017

**Marie-Thérèse RENOUD, née GIRARD**, domiciliée à Aussiat, décédée le 9 mai 2017

**Alain OVIGUE**, domicilié à Aussiat, décédé le 24 juin 2017

**Mathilde DONJON, née BERNARD**, domiciliée au Poisiat, décédée le 12 décembre 2017

### ► MARIAGES

**Mathilde MORELLET et Romain CUMINET**, mariés le 03 juin 2017

**Erika HERTRICH et Sébastien GUILLET**, mariés le 26 août 2017

#### > Mairie

2 place de la mairie  
01370 Bény

- **Téléphone** : 04 74 51 00 49
- **Télécopie** : 04 74 42 06 84
- **Mail** : [contact@mairie-beny.fr](mailto:contact@mairie-beny.fr)



#### > Horaires d'ouverture

- mardi, jeudi et samedi  
de 9 h à 11 h 30



*Votre bulletin municipal «Bény» est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, dans le respect de la biodiversité et de l'équilibre entre exploitation forestière, loisirs et écologie. Les encres utilisées sont élaborées à partir de matières premières végétales renouvelables.*

Directeur de la publication : Patrick Bavoux — maire  
Secrétariat de rédaction : Maurice Maréchal — 1<sup>er</sup> maire adj.  
La commission communication : Laurence Bornéat, Christelle Glasson, Bruno Buiron, Didier Charvet, Christophe Teillard et Maurice Maréchal  
Rédaction : Les responsables d'associations et de commissions  
Éditeur : Mairie de Bény  
Crédit photo : Mairie de Bény  
Composition et impression : Made in Com by Hervé Goyard  
Parution annuelle, tirage : 345 exemplaires  
Distribution : Les employés communaux

Les numéros peuvent être consultés sur le site  
[www.mairie-beny.fr](http://www.mairie-beny.fr)



### LE MOT DU MAIRE

L'édition du bulletin municipal est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée.

En quelques lignes, il faut résumer une année de travail. La tâche n'est pas

simple tant cette année 2017 a été riche en événements. La commune se transforme. Après l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public, puis le changement complet du réseau d'eau potable par le syndicat des eaux, et enfin le contrôle et le changement partiel du réseau d'eau pluviale, le cœur de village a retrouvé un aspect neuf, sécurisé et embelli.

L'urbanisme évolue, plus d'une douzaine de projets d'accessions à la propriété individuelle sont en cours. Le locatif suit et devrait se concrétiser en 2018/2019. L'attractivité de notre village est bien là et va permettre de consolider l'effectif de notre école communale.

Nous consacrons chaque année un budget important à l'entretien de nos installations (curage de la lagune cette année) et de nos bâtiments, et davantage cette année suite à la grêle du 30 juillet qui a endommagé toitures et volets. Cette tempête a généré une pollution importante de la rivière « le Sevron ». Merci à l'association de la pêche qui s'est beaucoup mobilisée pendant cette période.

Je remercie tous les membres actifs des associations qui, chacun dans son domaine s'investit pour proposer des rencontres conviviales et festives.

Un clin d'œil à la volaille de Bresse, en particulier avec la « Blanche de Bény » qui fête en 2017 son soixantième anniversaire de l'AOC.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, nous appartenons à la communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse, les diverses commissions travaillent et nous essayons de trouver notre place dans cette nouvelle structure. Plusieurs projets communautaires sont à l'étude pour notre secteur et devraient se concrétiser dans les années futures.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2018, pleine de réussites personnelles et professionnelles. J'ai une pensée pour les familles qui souffrent et qui sont dans la peine.

**Bonne année 2018!**  
**Patrick Bavoux**

## SOMMAIRE

### COMMISSION DES FINANCES p. 4 et 5

- Les comptes administratifs 2016/2017

### SENIORS p. 6 à 9

- Club des retraités de Bény
- Retraite sportive
- Comité FNACA
- Bény en deux ouvrages historiques
- CCAS
- Groupement paroissial

### CULTURE p. 10 et 11

- Merci aux présidents d'associations et aux bénévoles
- Association « Au long court »
- Si Bény chantait
- Médiathèque municipale
- Le Club des lecteurs

### DÉVOUEMENT p. 12 et 13

- Comité de fleurissement
- Amicale des donneurs de sang

### LA GAULOISE BLANCHE DE BÉNY p. 14

### LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE p. 15

### RÉNOVATION CŒUR DE VILLAGE p. 16 et 17

### DÉVOUEMENT p. 18 et 19

- Compagnie des sapeurs-pompier
- L'amicale des sapeurs-pompier

### ENFANCE & JEUNESSE p. 20 à 23

- Année scolaire 2016-2017
- Le Sou des écoles
- Les petits Bényeure
- Du nouveau pour les TAP

### SPORT & LOISIRS p. 24 à 27

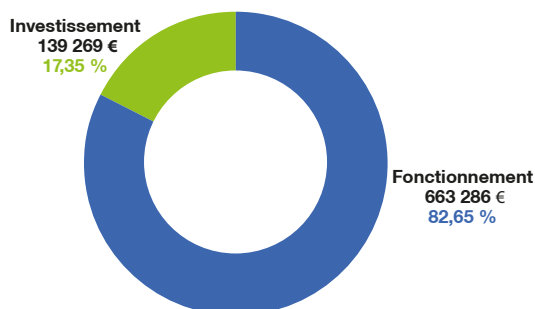
- Fasila'gym
- Comité des fêtes
- Téléthon, RCB et ESB Foot Marboz
- Société de pêche
- Société de chasse
- Chantons sous la pluie
- Amis du rugby Bény Villemotier

### INVESTISSEMENTS ET ENTRETIEN p. 28 à 30

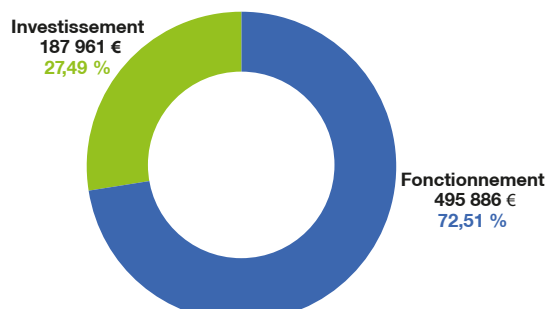
- Commission voirie, sécurité routière, environnement
- Commission bâtiments
- Cimetière

## LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016/2017

### > RECETTES 2016



### > DÉPENSES 2016



Tout comme nos bâtiments, nos finances ont été impactées par les intempéries (vents violents et orage de grêle). Ces travaux imprévus à hauteur de 68 000 € sont venus perturber les priorités de nos investissements. Malgré la vétusté de nos toits, près de la moitié de ces frais ont été couverts par notre assurance. En 2016, les dépenses de fonctionnement plutôt stables (+1,7 %) sont compensées par des recettes en légère hausse (+2,6 %).

En 2017, nous avons investi ou renouvelé divers matériels pour la somme de 10 000 € environ (tenues de pompiers, réfrigérateur du stade, robot batteur pour la cantine, etc.). Le toit de l'ancienne école a été totalement refait pour 22 000 €, dont 11 000 € pris en charge par l'assurance au titre des sinistres. La vente des trois parcelles à lotir de Dorthan a rapporté environ 30 000 € à la commune, incluant la création de 6 places de parking additionnelles.

La rénovation du cœur du village s'est déroulée sans problème majeur, et nous avons scrupuleusement respecté le budget prévu. Le versement des subventions promises (30 % Département et 25 % FSIL de l'état) a commencé. Dans le cadre de la sauvegarde du petit patrimoine (poids public et croix des Blanchets), notre député Xavier Breton nous a attribué une partie de la réserve parlementaire de 10 000 €. Nous l'en remercions chaleureusement.

Par ailleurs, les travaux de curage de la lagune sont entièrement autofinancés par le budget d'assainissement collectif (budget indépendant M49).

Grâce à notre gestion rigoureuse et malgré les imprévus climatiques, nous avons pu contenir nos dépenses tout en poursuivant nos investissements. Notre situation financière reste saine.

Nous avons maintenu notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition relevant de la commune depuis 2013.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Compte administratif 2016	Reste à réaliser + Budget primitif 2017
Charges à caractère général	134 741,89 €	160 041,00 €
Charges de personnel	228 757,72 €	253 033,00 €
Atténuations de produits	33 453,00 €	42 000,00 €
Autres charges de gestion courante	58 449,72 €	61 807,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	20 226,11 €	20 871,00 €
Charges exceptionnelles	320,20 €	200,00 €
Opération d'ordre entre sections		19 939,00 €
Dépenses imprévues	19 938,02 €	13 403,00 €
Virement section d'investissement		64 851,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>495 886,66 €</b>	<b>636 145,00 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Compte administratif 2016	Reste à réaliser + Budget primitif 2017
Produits des services	18 649,27 €	20 200,00 €
Impôts directs	307 350,00 €	326 835,00 €
Dotations subventions	172 172,87 €	136 729,00 €
Autres produits de gestion courante	32 901,16 €	24 000,00 €
Produits exceptionnels	1 540,76 €	1 439,00 €
Atténuations de charges	18 414,22 €	23 000,00 €
Excédent exercice précédent	112 257,80 €	103 942,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>663 286,08 €</b>	<b>636 145,00 €</b>

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Compte administratif 2016	Reste à réaliser + Budget primitif 2017
Déficit exercice précédent	43 008,91 €	48 692,00 €
Remboursement d'emprunts (capital)	39 841,25 €	46 367,00 €
Remboursement caution logement communal	- €	885,00 €
Régularisation comptes pour HELIOS	28 650,63 €	
Dépenses imprévues		13 223,00 €
Matériel : défibrillateur, frigo, remorque, borne incendie, lampadaire, ordinateur, aspirateur, disque externe, bip sms pompier, talkie walkie école	14 689,33 €	13 382,00 €
Dorthan (halle : 13 212 €) + agorespace (jeux mobilier : 23 396,20 €)	36 608,20 €	810,00 €
Traversée du village	11 253,24 €	530 000,00 €
Clocher Eglise	2 874,72 €	- €
Travaux dans bâtiments communaux	4 111,92 €	33 000,00 €
Cimetière	4 896,00 €	3 000,00 €
Ascenseur : mise en conformité	2 026,80 €	- €
Aménagement du stade	- €	100,00 €
Accessibilité		20 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>187 961,00 €</b>	<b>709 459,00 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Fonds de compensation T.V.A.	20 965,00 €	11 919,00 €
Affectation résultat exercice précédent	48 841,91 €	63 456,00 €
Caution logement communal		330,00 €
Emprunt	8 560,00 €	500 000,00 €
Taxes aménagement	2 935,22 €	3 026,00 €
Régularisation comptes pour HELIOS	28 650,63 €	
Opération d'ordre : amortissements	19 938,02 €	19 939,00 €
Virement de la section de fonctionnement		64 851,00 €
Dorthan : Vente des 3 parcelles		37 800,00 €
Espaces publics et chemins piétonniers (parking garavand)		
Décompte définitif travaux SIEA	5 262,66 €	
Clocher Eglise	4 116,00 €	
Subvention réserve parlementaire pour défibrillateur		895,00 €
Subvention DETR pour cimetière		1 020,00 €
Subvention département pour jeux mobilier Dorthan		6 223,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>139 269,44 €</b>	<b>709 459,00 €</b>

BALANCE		
Dépenses totales.	683 847,66 €	1 345 604,00 €
Recettes totales	802 555,52 €	1 345 604,00 €
<b>Excédent de clôture</b>	<b>118 707,86 €</b>	

## CLUB DES RETRAITÉS DE BÉNY

« JEUNES RETRAITÉS... BIENVENUE AU CLUB ! »



Le groupe fêtant les anniversaires entouré des deux co-présidentes)

Notre association est affiliée à « génération mouvement » anciennement les « aînés ruraux ». 85 personnes sont inscrites cette année au club des retraités dont certain(e)s depuis 1988. Il faudra fêter cela en cette année 2018! D'autres personnes se sont inscrites en cours d'année notamment pour participer au groupe des loisirs créatifs.

### → 2017 A DÉBUTÉ PAR L'AG DU 4 JANVIER.

Après l'accueil des coprésidentes, les élus Alain Chapuis et Maurice Maréchal ont souligné l'importance du rôle des retraités dans une commune : « ils en sont la mémoire et par leur disponibilité ils contribuent au dynamisme de la vie associative ».

Une conférence a ensuite particulièrement intéressé les participants, celle des infirmières ASALEE de Saint Etienne-du-Bois (Valérie Mayer et Carole Le Bellec) avec comme thème les maladies cardio-vasculaires (hypertension, infarctus, insuffisance cardiaque et accident vasculaire cérébral).

Le club se réunit tous les premiers et troisièmes mercredis d'octobre à mai autour de tapis de cartes essentiellement, mais aussi de jeux de scrabble ou autres... L'après-midi se termine par un café ou une infusion et des petits gâteaux.

Pour les loisirs créatifs, depuis septembre, deux groupes se sont formés. Chaque semaine Yvette intervient le mercredi auprès des débutants et le jeudi auprès des confirmés.

### → AU FIL DES MOIS, LE CLUB PROPOSE DE NOMBREUX TEMPS FORTS :

Les bugnes de Mardi-Gras en février, le loto du deuxième dimanche de mars qui a remporté un grand succès, le repas de fin de saison en mai où les participants se sont retrouvés à Saint-Etienne-du-Bois au restaurant « La maison des Pays de l'Ain », le pique-nique du mois d'août au stade de Bény, le repas de rentrée en septembre à « la Brasserie du Lac » à Montrevél, le repas de Noël à la salle Garavand le deuxième dimanche de décembre offert à tous les retraités inscrits au club.

Le club a également organisé d'autres sorties : en juin, le groupe des loisirs créatifs a fait une visite guidée des traboules et de la cathédrale Saint-Jean à Lyon et en novembre, nous nous sommes déplacés en covoiturage aux Floralies dont le thème était « Eclats d'eau ». Nous nous sommes laissés emporter par la magie des jardiniers dans une mise en scène artistique présentant des plantes du monde entier.

Les tricoteuses ont aussi continué leur action en faveur de l'Afrique. Merci à elles!

Cette année, deux anciens membres sont partis : Léa Michel et Sabin Pobel. Nous adressons une pensée à leur famille.

Jeunes retraités, nous vous invitons à venir rejoindre notre club!

### DATES À RETENIR

- 11 mars : Loto
- 9 décembre : Repas de Noël
- 15 décembre : Diffusion de films « Jour le plus court »





## À LA RETRAITE SPORTIVE

**« L'IMPORTANT, C'EST LA FORME CROIS-MOI ! »**

Parmi nos 88 adhérents, 73 s'adonnent à la randonnée les lundis et mardis. Marche tranquille le lundi, mais un peu plus longue le mardi avec davantage de dénivelée : un peu plus de 8 000 m d'ascension cumulée pour toutes les randonnées du mardi (Eh oui ! c'est presque l'Himalaya !).

À la **gymnastique douce** avec Patrick, nous travaillons le renforcement musculaire et l'équilibre. Il s'appuie parfois sur la méthode « Pilates » qui permet de faire travailler les muscles lentement, en douceur et en profondeur dans le but d'entretenir, rééduquer et développer notre corps (la méthode Pilates porte le nom de son inventeur Joseph). Les séances sont divisées en 15 minutes d'échauffement, 30 minutes de travail et enfin 15 minutes de relaxation et d'étirements. Les inscrites sont très fidèles ! Dommage que les messieurs soient absents...

D'autres pratiquent **l'aquagym à la Plaine Tonique de Montrevel** de mars à septembre. A ce jour, le programme 2018 n'est pas encore figé car les plages horaires d'utilisation de la piscine restent à valider par la nouvelle Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B).

En juin, le séjour devenu tradition nous a conduits à **Vogié en Ardèche méridionale**. En pleine canicule estivale, nous avons été heureux de découvrir les profondeurs de l'Ardèche dans l'aven d'Orgnac, ses trois superbes salles et ses 722 marches. Dans la caverne de Vallon Pont d'Arc, réplique de la grotte Chauvet, nous avons admiré les copies des plus anciennes peintures rupestres (36 000 ans avant J.C.).

Début juillet nous marquons la fin des activités sportives par un **pique-nique agrémenté de plusieurs jeux**, dans une ambiance très décontractée.

La retraite sportive a également proposé une sortie en car dans le Bugey. La journée comportait **la visite d'une distillerie à Belley**, une dégustation de vins de Savoie, un repas au restaurant et une croisière sur le canal de Savière. Le temps en cette fin septembre était idyllique et les 45 participants ont été ravis !

La **«retraite sportive»** est affiliée au C.O.D.E.R.S (Comité Départemental de la Retraite Sportive). En juillet, huit personnes du club de Bény ont participé au rassemblement départemental à Saint Nizier-le-Bouchoux. Des membres de tous les clubs du département se sont réunis pour des échanges riches au cours de la randonnée pédestre, de la balade à vélo ou du repas avec poulets de Bresse cuits à la broche... L'après-midi, de nombreuses activités physiques étaient proposées telles que la pétanque et le tir à l'arc. Un médecin nous a fait passer des tests d'équilibre, de souplesse, de force et de marche tout en gardant un œil sur notre fréquence cardiaque afin d'établir à chacun « le livret de ma forme ».

L'assemblée générale du 31 août, accueillait Jean-Paul Raffelli, instructeur et président départemental. Il a précisé le rôle du C.O.D.E.R.S. dans la prise en charge de la formation des animateurs. Il a ensuite proposé de nouvelles activités pour attirer davantage d'adhérents et former des animateurs bénévoles.

Au printemps, des initiations à la marche nordique, au badminton et au swin golf seront proposées lors d'une journée découverte !



Pique-nique de juillet

SENIORS

## COMITÉ FNACA



### → LE BUREAU DU COMITÉ MARBOZ-BÉNY-PIRAJOUX

**Président :** Gabriel Chaussat  
**Vice-présidents :** Daniel Guillermin, Marcel Gaudet, Albert Convert  
**Secrétaire :** Paul Piguet  
**Trésorier :** Roland Mayer  
**Trésorier adjoint :** André Bouvard  
**Responsable journal :** Georges Laurent  
**Commissaires aux comptes :** Michel Pochon, Louis Morand  
Gabriel Gindre est nouveau membre en remplacement de Fernand Maréchal décédé.



Les 53 voyageurs devant le tacot du Creusot

**S**eule association spécifique des Anciens Combattants en Afrique du Nord, forte de plus de 300 000 adhérents, la FNACA défend les intérêts moraux et matériels de ceux qui ont servi leur pays en y consacrant parfois plus de deux ans de leur jeunesse. La FNACA dispose de services juridiques et sociaux. Elle propose à ses adhérents un club Vacances et Loisirs et deux centres familiaux en Savoie et Pyrénées Atlantiques.

Sur le plan local, l'assemblée générale du 22 septembre à Marboz a fait le point des activités de l'année écoulée.

Les deux concours de belote avec repas ont connu un beau succès avec 94 doublettes à Marboz et 62 à Bény.

Le 14 juillet, sous l'auvent communal à Bény, 70 adhérents et conjoints se sont réunis autour d'un apéritif suivi d'un repas très convivial. Jeux divers et pétanque ont occupé l'après-midi avant une collation finale le soir.

Le 18 août, 53 voyageurs, adhérents et amis ont découvert Le Creusot, ancienne cité minière marquée et développée par l'action prodigieuse de grands chefs d'industrie : la dynastie Schneider.

Notre comité a été endeuillé par le décès de notre adhérent de Pirajoux, Anicet Comtet, âgé de 85 ans. Il a exercé la profession d'agriculteur. Il compte actuellement 89 adhérents dont 17 épouses de nos amis disparus.

*Les responsables du comité remercient les élus de nos trois villages pour leur bienveillant soutien.*



Cérémonie du 11 novembre

## DATES À RETENIR

- **Lundi 19 mars :** Commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie à 18 h 30
- **Mardi 8 mai :** Commémoration du 8 Mai 1945
- **Samedi 14 juillet :** Journée détente de la FNACA
- **Vendredi 28 septembre :** Assemblée générale de la FNACA salle Garavand à 10 h 30
- **Samedi 20 octobre :** Concours de belote « à la vache »
- **Dimanche 11 novembre :** Commémoration du 11 Novembre 1918

## CCAS

### L'ACTION SOCIALE TRAVER

En septembre, dans le cadre de son action sociale, la municipalité conviait les Bénéens de plus de 73 ans au traditionnel repas. Parmi les 86 invités, 48 répondaient présents. Le menu, préparé par Christine Josserand du restaurant MIJO de Bourg-en-Bresse, était servi par les membres de la commission d'action sociale (ex-CCAS). La



## DATE À RETENIR

**Samedi 15 septembre 2018 :** Repas de la commission d'action sociale.

## BÉNY EN DEUX OUVRAGES HISTORIQUES

L'exposition «Bény autrefois», organisée par la médiathèque au mois d'avril 2015, avait suscité l'idée de réaliser un livre pour conserver la trace de l'histoire de notre village et des documents qui avaient été rassemblés.



Yvette Cézette dédicace

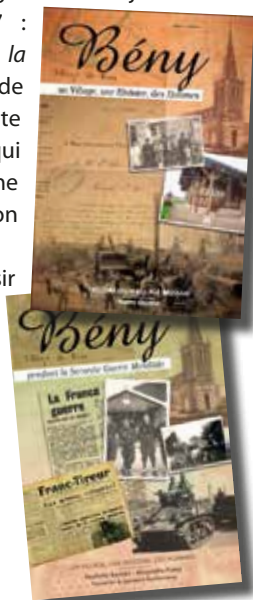
Après un long travail de recherches et de mise en page, au mois de janvier 2017, Yvette Cézette présentait son livre «*Bény, un village, une histoire, des hommes*». Ce premier tome fut très bien accueilli par les Bénéens d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que par les passionnés d'histoire.

Un second ouvrage a vu le jour en cette année 2017 : «*Bény, pendant la*

*seconde guerre mondiale*». Il relate les souvenirs de Paulette Bonnet, Alexandre Pobel, Jeannot et Paulette Guillermin pendant cette douloureuse période qui marqua leur jeunesse à Bény. Bernadette Delorme évoque également la captivité, en Allemagne, de son père.

En soutien du dispositif HAISSOR, c'est avec plaisir et beaucoup d'intérêt, qu'Yvette a participé à la rédaction de ce livret et à sa mise en page. Ce fut pour elle, un grand moment dans le partage des souvenirs, du travail de recherche et d'écriture, au côté de nos aînés.

→ **CES DEUX OUVRAGES SONT EN VENTE À LA MAIRIE, ET CONSULTABLES À LA MÉDIATHÈQUE.**



## SE LES GÉNÉRATIONS

La journée était animée par Patricia Perles au son de l'accordéon. Les menus ont été décorés par les enfants de l'école dans le cadre des TAP. Il en est de même pour les sacs que reçoivent à Noël les 24 personnes de plus de 78 ans qui n'ont pu assister au repas. Ces deux actions entretiennent ainsi un lien intergénérationnel de qualité.



## À SAVOIR

### GROUPEMENT PAROISSIAL DE MARBOZ-SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS

→ **UN GROUPEMENT PAROISSIAL, ÉGLISE-FAMILLE POUR NOS SIX COMMUNES**

Tous réunis autour de nos six clochers (Marboz, Bény, Pirajoux, Saint-étienne-du-Bois, Courmangoux et Verjon), nous voulons partager avec tous les habitants de notre groupement paroissial des valeurs. Ce sont l'amour, la paix, le pardon, la réconciliation et l'unité entre tous lors de nos rencontres chrétiennes et nos repas paroissiaux.

Depuis novembre, en alternance à Saint-Étienne-du-Bois et à Marboz, une seule messe est célébrée le dimanche à 10 h, avec un office anticipé la veille au soir à 18 h en hiver et 18 h 30 en été. C'est ainsi que l'office dominical de Bény a lieu le dernier dimanche du mois à 10 h, un mois sur deux, alterné avec Pirajoux, Courmangoux ou Verjon.

→ **QUELQUES INDICATIONS PRATIQUES**

**Le baptême** des enfants de 0 à 3 ans se prépare à la cure deux mois avant la date envisagée de la célébration.

**Le catéchisme** est ouvert à tous les enfants, baptisés ou non à partir de 7 ans. C'est un cheminement de découverte de Dieu et du prochain.

**Le mariage** : Il vous faut contacter monsieur le Curé un an avant la date souhaitée pour définir une date de célébration.

**Les funérailles** : contactez monsieur le Curé par l'intermédiaire des pompes-funèbres.

→ **CONTACTS**

**Père Roger Futi**

**Mail** : rfutiao2000@yahoo.fr

**Tél.** 04 74 51 00 45 - **Mob.** 06 78 19 47 22

→ **PERMANENCES DU CURÉ**

**Marboz** : mercredi 10 h 30 à 12 h et samedi (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> du mois) de 10 h 30 à 12 h,

**Saint-étienne** : jeudi 15 h à 16 h 30 et samedi (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> du mois) de 10 h 45 à 12 h 15,

Les autres jours, sur rendez-vous, sauf le lundi.

→ **PERMANENCES PAR LES LAÏCS**

**Lundi et samedi** : de 10 h à 12 h, à la cure de Marboz.

## MERCI AUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS ET AUX BÉNÉVOLES DE LA COMMUNE



Repas des bénévoles



Les présidents des associations



Maugé Cézette

**D**ébut octobre, la municipalité **con**vie l'ensemble des présidents des associations. C'est un moment de rencontre et d'échange pendant lequel nous établissons le calendrier des fêtes de l'année à venir. C'est

aussi l'occasion de remercier les présidentes et présidents pour leur implication et les animations qu'ils organisent sur notre commune. A travers eux, c'est aussi tout le tissu associatif, ses bénévoles et ses adhérents que nous voulons saluer.

Un autre temps fort est celui de la réception des bénévoles du fleurissement et de la médiathèque. Leur rôle est important pour la beauté picturale et culturelle du village. Lors de ces rencontres, Maugé Cézette a reçu des remerciements appuyés pour son dévouement à suivre et relater les événements locaux dans la presse pendant de nombreuses années. Il a reçu de M. le maire un colis qui l'a profondément marqué. Nous remercions également Jacqueline Demure qui a accepté de prendre son relais auprès du Progrès.

## L'ATELIER DU PRÉAMBULE EST UN PROJET AU LONG COURT !



Jean-Pierre Barbosa da Silva, lors de la résidence du groupe DOOG à Barnave (26) au Serre (lieu de résidence pour les arts du cirque)

« **A**u Long Court » est une association qui soutient les créations et les activités artistiques des groupes DOOG, Plateforme, et d'autres artistes associés à notre projet associatif.

En 2017 et 2018, le groupe DOOG travaille à une nouvelle création : « Là où je vis?!... ». Pour ce nouveau projet, DOOG a convié huit auteurs et quatre artistes issus des arts du mouvement, à mettre en mots et en corps leur idée du thème : « Là où je vis?!... ». Sur scène, trois musiciens vont développer une musique entrechoquée, mêlée et découpée par les textes et les vidéos des performances. Ce projet est soutenu par le Conseil Départemental de l'Ain dans le cadre de l'aide à la création.

DOOG est accueilli en résidence à la

MJC de Bourg en Bresse, à l'Etable de Monsieur Plus à Louvenne, au Serre à Barnave (Drôme) et à la Cave à Musique à Mâcon.

L'association mène depuis 2016, des ateliers artistiques avec le foyer ADAPEI les Sourdières à Marboz. Ces ateliers de création artistique sont réalisés de novembre 2017 à mars 2018 à la salle du Tilleul de Béný. Ils seront ensuite transférés à l'Atelier du Préambule situé au hameau de La Ville à Béný. Ce lieu de résidence actuellement en construction sera géré par l'association Au Long Court.

**Contact : a-l-c@orange.fr**  
Président : David Pillon  
Vice-Président : Marc Dazy

## « SI BÉNY CHANTAIT »

→ SE FAIRE PLAISIR DANS LA BONNE HUMEUR

Le groupe créé en 2010 n'est pas une association, il existe sous l'égide du comité des fêtes.

Le principe est d'amener les habitants originaires de Bény à chanter dans la bonne humeur, la convivialité et le respect de chacun.



Le concert

Les chansons sont choisies courant juin par l'ensemble des participants qui se retrouvent ensuite tous les mercredis à partir du mois de septembre pour travailler.

La troupe compte aujourd'hui 21 chanteurs et 11 musiciens.

Nous interprétons un répertoire issu de la variété française composé d'environ 14 chansons.



Animation des TAP

Cette année encore, nous avons participé à l'animation d'ateliers musicaux dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP), ce qui est très apprécié par l'équipe d'encadrement. Notre intervention permet à une vingtaine d'élèves de l'école du village de nous rejoindre, pour interpréter quelques chansons lors de notre concert annuel.

Cette formule très originale et novatrice suscite beaucoup d'intérêts dans les communes voisines et de ce fait, les spectateurs sont chaque année de plus en plus nombreux. Nous les en remercions.

Nous avons également animé l'apéritif de la vogue. Lors de cette soirée organisée par le comité des fêtes, nous avons mis à sa disposition le matériel du groupe.

« Si Bény chantait » vous donne rendez-vous « même lieu, même heure, même endroit » le dernier samedi du mois de novembre 2018, à la salle Garavand.

**Si vous souhaitez que le groupe se produise dans votre commune vous pouvez contacter Dominique et Pascale Cévasco : famille. [cevasco@wanadoo.fr](mailto:cevasco@wanadoo.fr).**

### DATE À RETENIR

**Samedi 24 novembre** : Concert salle Garavand

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

### → LE BÉNÉVOLAT AU SERVICE DE LA CULTURE

L'équipe de bénévoles se relaie tout au long de l'année pour en assurer le bon fonctionnement :

- Permanences d'ouverture,
- Rangement et référencement des livres, CD, DVD, revues,
- Gestion des prêts, des commandes,
- Lecture des livres et contes pour les petits,
- Couverture et réparation des ouvrages.

### → LE SAVIEZ-VOUS ?

La médiathèque est ouverte tous les samedis matin de 10 h à midi, sauf en périodes de vacances scolaires,

De nombreuses catégories sont proposées : jardinage, histoire, sport, patrimoine, jeunesse, policier...

Les emprunts sont gratuits et ouverts à tous les habitants de la commune,

Vous cherchez un titre de livre ou de DVD précis ou un thème non référencé : repérez le sur le site [www.lecture.ain.fr](http://www.lecture.ain.fr), nous vous le commanderons à la bibliothèque départementale, il sera livré lors des deux navettes mensuelles.

Nous remercions Guy Gros qui se retire temporairement de la présidence.

Les bénévoles et la municipalité ont besoin de vous, autant pour renforcer l'équipe que pour utiliser ce service de qualité.

**Pour tout renseignement, rendez-vous à l'une des permanences du samedi matin. Vous pouvez également contacter la mairie au 04 74 51 00 49 pendant les heures d'ouverture du secrétariat, ou Didier Charvet, adjoint en charge de la médiathèque au 06 17 13 66 00 ou par courriel à : [contact@mairie-beny.fr](mailto:contact@mairie-beny.fr)**

### → PASSIONNÉS DE LECTURE, REJOIGNEZ LE CLUB DES LECTEURS !

**S**i vous aimez la lecture, si vous souhaitez partager vos coups de cœur ou vos auteurs préférés, si vous désirez découvrir d'autres styles littéraires, venez nous rejoindre au club des lecteurs de Bény. Nous nous réunissons cinq fois par an. Les thèmes et notre programme sont choisis par l'ensemble des participants.

Le club a été créé en février 2015. À ce jour une douzaine de participants, férus de lecture, s'y rejoignent. Nous passons des moments fort passionnants et fort passionnés. Ces séances sont animées par Didier Pobel, journaliste et écrivain qui nous fait partager sa passion de la lecture et découvrir des auteurs de grand talent.

Nous avons évoqué au cours de l'année 2017 des thèmes tels que la littérature allemande, les œuvres littéraires portées à l'écran, l'hiver, cinq prix Goncourt, et bien d'autres encore.

Ces rencontres sont destinées à tout public et entièrement gratuites.



**Contact : MT Bavoux**  
Tél. 04 74 51 07 82

## COMITÉ DE FLEURISSEMENT UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LE COMITÉ

**D**e fin 2016 à début 2017, les membres du comité de fleurissement et quelques volontaires ont réalisé un travail conséquent. Avec le soutien financier de la municipalité, l'aménagement du local a été rendu plus fonctionnel.

Ainsi en février, la vente des boulettes et du civier s'est tenue à l'abri des courants d'air. Il reste encore quelques travaux, mais ce local permet d'ores et déjà d'organiser les réunions du comité et d'hiverner les plantes des massifs.

### → 2017 : UNE ANNÉE DE TRANSITION S'ACHÈVE...

Lors des préparatifs de commandes hivernales, quatre massifs étaient prévus. Cependant, après la réunion du 13 mai, avec Christophe Teillard maire-adjoint en charge de la voirie, il s'est avéré que trois massifs seulement seraient conservés pendant les travaux. Nous avons pu alors nous organiser pour les mettre en place.

Le 27 mai, quatorze personnes participaient à la plantation.

Le 22 juillet, trois membres du comité se rendaient à Marboz pour une visite guidée par le président M. Rochet. Ils ont admiré les 11 217 plants mis en place en se régaland des harmonies de couleurs. Mais huit jours plus tard, les fortes intempéries ont anéanti en quelques minutes tous ces efforts.

À Bény aussi, nous avons remis les massifs en état suite à la grêle du 30 juillet. Curieusement la nature fait bien les choses car les photos prises début octobre nous montrent des massifs particulièrement beaux et drus. Mais les habitants les ont-ils remarqués cette année? Il fallait être très prudents en traversant le village car entre ouvriers, tranchées, balises, engins et voitures à contre sens, notre attention était déjà bien mise à l'épreuve!

### → 2018

Les nouveaux aménagements nous demanderont un effort particulier. La municipalité nous soutient pour créer un aménagement paysagé avec des fleurs, des arbustes, des rampantes et bien sûr de la pelouse afin de mettre notre village encore plus en valeur.

Si de nouveaux bénévoles et plus particulièrement des habitants du centre du village souhaitent nous rejoindre, ils seront les bienvenus. Une heure ou deux par-ci, par-là, suffisent pour participer à l'entretien des massifs et rendre la commune plus agréable.

### DATE À RETENIR

**Samedi 3 Février** : Vente de boulettes



## PROMOTION DU DON DE SANG BÉNÉVOLE LE RETOUR DE LA MANIFESTATION GOURMANDE

**B**ien que partie intégrante du calendrier des cinq prélèvements de l'amicale, la collecte du mois de mai n'est en général pas exceptionnelle. Le prochain rendez-vous sur Bény est le vendredi 11 mai 2018 de 16 h à 19 h.

Nous rappelons aux donateurs que le délai minimal entre deux dons est de huit semaines. Des espaces d'accueil pour les enfants sont toujours assurés par les bénévoles de l'amicale. Cette initiative permet aux parents de donner leur sang en toute sérénité.

L'année 2017 a vu le retour de la manifestation gourmande de l'amicale sur la commune. Les membres de l'association ont relevé les manches pour revisiter la traditionnelle fête des gaufres abandonnée deux ans plus tôt. Le week-end a été consacré à la confection de crêpes pour régaler les grands et les petits. Rendez-vous les 17 et 18 mars 2018 au stade communal. Les bénéfices des deux jours sont dédiés à la promotion du Don de Sang Bénévole.

Dans son action de promotion, l'amicale est présente sur d'autres manifestations de la commune : des jeux de cartes aux couleurs du don du sang ainsi que des lots ont été offerts au Sou des écoles pour son concours de belote en novembre dernier.

### DATES À RETENIR

**Vendredi 2 mars** : de 16 h à 19 h à Marboz

**Samedi 17 et dimanche 18 mars** : Fête des matefaims au stade de Bény

**Vendredi 11 mai** : de 16 h à 19 h à Bény

**Vendredi 3 août** : de 16 h à 19 h à Marboz

**Vendredi 28 septembre** : de 16 h à 19 h à Marboz

**Vendredi 21 décembre** : de 16 h à 19 h à Marboz





### → JUSTE UN PEU DE TEMPS...

Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers).



Ces « dix-manches »  
cherchent des « Bény-voles »  
les 17 et 18 mars

## Le savez-vous ?

-  1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang bénévole.
-  10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France. pour donner son sang, il faut être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50 kg.
-  un homme peut donner 6 fois par an en sang total et une femme 4 fois.
-  présenter une carte d'identité pour le 1<sup>er</sup> don.

# A 60 ANS, ELLE N'A PAS PRIS UNE RIDE !

**D**ans son écrin de verdure au cœur du bocage bressan, baignée par les rivières du Sevron et du Solnan, la commune de Bény est à l'origine de la célèbre volaille «la Gauloise Blanche de Bény» aux trois couleurs nationales (bleu des pattes, blanc des plumes et rouge de la crête). C'est la seule volaille au monde dotée d'une AOC depuis 60 ans (1957).

Ce n'est pas une gallinacée comme les autres. Sa chair est ferme et persillée, sa peau très fine et nacrée. Son histoire remonte au XVII<sup>e</sup> siècle et coïncide avec l'arrivée du maïs en Bresse, territoire rattaché à la France par le traité de Lyon en 1601.

Son élevage se caractérise par un vaste parcours herbeux où le poulet trouve le tiers de son alimentation : vers de terre, mollusques et herbe. Pour les deux tiers restant, sa nourriture est composée de maïs, de blé et de produits laitiers de la zone AOC.

Sa durée minimale d'élevage est de quatre mois pour les poulets, cinq pour les poulardes et neuf pour les chapons.

Lors des repas festifs de fin d'année, une préparation spéciale leur est réservée. Après abattage pour optimiser la tendreté de leur chair, poulardes, dindes et autres chapons sont roulés et serrés dans une toile de lin.

Les plus belles pièces sont présentées lors de quatre concours : les Glorieuses de Bresse à Montrevel-en-Bresse, Bourg-en-Bresse, Louhans et Pont-de-Vaux.

Après un travail acharné, nos éleveurs locaux : Béatrice Pobel à Fraidègues, Isabelle et Xavier Pobel (La ferme aux 7 sources) y participent de façon brillante chaque année.

Eux, savaient cuisiner la volaille de Bresse avec excellence. Faute de repeneur, Evelyne et Armand Guigue ont malheureusement dû fermer le dernier restaurant de Bény : «La Mère Moissonnier».

Adieu poulet à la crème et omelette norvégienne!

## DATE À RETENIR

**Dimanche 1<sup>er</sup> juillet**

40<sup>e</sup> Fête du poulet de Bresse avec les pompiers de Bény

Isabelle et Xavier Pobel à la Glorieuse de Bourg-en-Bresse



Travail acharné et méticuleux chez Béatrice Pobel



Evelyne et Armand Guigue du restaurant « La Mère Moissonnier » au fourneau.

# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNES

ASSOCIATION	CONTACT		TÉLÉPHONE	Email
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES BENY-MARBOZ	Présidente	Véronique Piroux	06 29 80 25 24 09 72 41 39 68	berenice01@hotmail.fr
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Président	Georges Laurent	04 74 51 05 52	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Président	Arnaud Danancier		arnaud.danancier@orange.fr
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE	Responsable			
CLUB DES LECTEURS (Médiathèque)	Responsable	Marie-Thérèse Bavoux	04 74 51 07 82	patrick.bavoux@orange.fr
CLUB DES RETRAITES	Co-Présidentes	Andrée Morand Andrée Poncet	04 74 30 53 03 04 74 30 54 02	andree.poncet@orange.fr
CLUB INFORMATIQUE (Club des Retraités)	Responsable	Yvette Cezette	04 74 51 01 39	yvemage@sfr.fr
CHANTONS SOUS LA PLUIE	Président	Hervé Buffet	06 26 29 14 19	buffet.herve@free.fr
COMITÉ DES FÊTES	Co-Présidents	Fabrice Guillot Emmanuel Bonnet	07 70 01 18 67 04 74 51 09 17	guillotf01@gmail.com bonnet.emmanuel01@orange.fr
SI BENY CHANTAIT	Responsable	Dominique Cevasco	04 74 30 57 46	famille.cevasco@wanadoo.fr
COMITÉ DU FLEURISSEMENT	Président	Bernard Danancier	04 74 51 07 28	bernard.danancier@wanadoo.fr
COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS	Chef de corps	Sylvain Charasse	04 74 51 07 01	sylvain.charasse@wanadoo.fr
FASILA'GYM	Présidente	Isabelle Ovigue	04 74 51 56 17 06 74 38 73 99	gigi-65@orange.fr
FNACA ANCIENS AFN	Président	Gabriel Chaussat	04 74 51 02 34	
GROUPEMENT PAROISSIAL MARBOZ SAINT-ÉTIENNE DU BOIS	Prêtre	Père Roger Futi		rfutiao2000@yahoo.fr
LES AMIS DU RUGBY	Président	Fabien Mirmand	06 75 38 71 99	fabmirmand@gmail.com
RETRAITE SPORTIVE	Président	Bruno Gaillard	04 74 25 85 85	br.gaillard@orange.fr
SOCIÉTÉ DE CHASSE — ACCA	Président	Régis Buard	04 74 51 01 22	regis.buard@wanadoo.fr
SOCIÉTÉ DE PÊCHE — AAPPMA	Président	Gérard Babad	04 74 42 03 70	babadg@orange.fr
SOU DES ÉCOLES	Présidente	Emilie Pidoux	06 77 75 87 95	mlic.pid@wanadoo.fr
AU LONG COURT	Président	David Pillon Stéphanie Clerc Masson	06 31 16 54 59	a-l-c@orange.fr
Maire-Adjoint en charge des associations	Maire-Adjoint	Didier Charvet	06 17 13 66 00	didcharv@outlook.fr



Remplacement du réseau d'eau potable



Information



Rénovation du réseau d'eaux pluviales



Début de la pose des pavés



Pose des pavés



# RÉNOVATION



La Croix des Blanchets



La place de la bascule



Place du monument aux morts





Devant l'église



Entrée sud



Rabotage de l'ancien revêtement



# COEUR DE VILLAGE



Pose du revêtement



La commission voirie en réunion hebdomadaire de chantier

<- La voirie du cœur de village est rénovée ->



## **LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS UNE ÉQUIPE DE JEUNES**

Une nouvelle année vient de s'écouler pour notre compagnie de sapeurs-pompiers. Elle fut rythmée par son lot d'interventions : une trentaine en 2017 au cours desquelles nous n'avons pas démerité.



**N**ous poursuivons nos formations et entretenons nos connaissances au cours de nos manœuvres mensuelles : incendie, secourisme, opérations diverses...

De nombreux cursus individuels ont été validés : Stéphane Argaud pour «Protection des biens et de l'environnement», Denis Grosjean pour «Protection des biens et de l'environnement et Secours en équipe», Florent Jomard pour «Protection des biens et de l'environnement, Secours en équipe et Lutte incendie». Sa formation initiale est donc terminée, David Bertheau est quant à lui moniteur de secourisme. Il représente un atout majeur pour notre Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI).

### **→ CETTE ANNÉE 2017 FUT ÉGALEMENT RICHE EN DÉCORATIONS :**

Jean-Pierre Mayer et François Ponthus ont été décorés de la médaille de vermeil pour leurs 25 années de courage et de dévouement. Il est important de souligner un tel investissement. Donner de son temps pour les autres pendant 25 ans est devenu rare. Merci et bravo à eux, rendez-vous pour la médaille d'or. Georges Rodet et Yves Morand quant à eux, arborent fièrement l'insigne de chef de corps ornée de l'étoile d'or. Tous deux, ont assuré cette fonction pendant plus de dix ans.

Les besoins en matériel évoluent sans cesse et les coûts d'investissement sont importants. Nous remercions la municipalité pour sa disponibilité et pour les budgets qu'elle nous alloue tous les ans (habillement, tuyaux d'incendie, divisions mixtes...).

Le système d'alerte par GSM est opérationnel, ce qui apporte confort et réactivité à tous nos pompiers. Les appels reçus par SMS parviennent à l'ensemble de la compagnie en moins de deux minutes.

L'année 2018 sera marquée par un événement majeur. Le 125<sup>e</sup> congrès national des sapeurs-pompiers se déroulera à Bourg-en-Bresse fin septembre. L'ensemble des effectifs du département sera mobilisé pour accueillir leurs homologues de la France entière.

Au programme : démonstration de manœuvres, initiation, gestes qui sauvent, défilé... et un village gastronomique proposant les multiples spécialités du département.

Sachez également qu'au-delà de leurs compétences techniques, nos sapeurs-pompiers ont aussi un sens de l'accueil très développé. Quelques casques sont à votre disposition si vous souhaitez tenter l'aventure... Nous vous promettons de grands moments où se mêleront convivialité, intensité et fierté.



Fête du poulet de Bresse 2017

## L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS PRÉPARE LA 40<sup>e</sup> FÊTE DU POULET DE BRESSE

Le 21 janvier se déroulait notre banquet de la Saint Vincent dans la bonne humeur et la convivialité habituelle. Le repas concocté et servi par le restaurant «Le Candi» de Roissiat, était animé par M. Fion, animateur de Saint-Amour. Nous remercions les organisateurs qui ont préparé plusieurs sketches et nous ont ainsi permis de passer une bonne journée. C'était aussi l'occasion d'accueillir une délégation de nos confrères des centres de secours de Marboz et de Coligny.

Le 2 juillet s'est tenue la 39<sup>e</sup> fête du poulet de Bresse. Elle connut cette année encore une belle réussite avec près de 800 repas servis. Diverses animations ont enchanté nos visiteurs. Des amateurs de vieilles mécaniques ont exposé de vieux tracteurs. Un magicien nous a surpris par ses tours de magie réalisés sous les yeux ébahis des spectateurs. Des passionnés de sport de contact ont fait plusieurs démonstrations de boxe française

durant l'après-midi. Des amateurs de voitures anciennes sont venus déguster notre célèbre poulet. Nous avons accueilli une délégation d'anciens maires de l'Ain répondant à l'invitation de Georges Laurent, maire honoraire et membre de notre association.

Cette fête ne pourrait se dérouler sans le dévouement de nos quarante bénévoles. Nous remercions aussi les entreprises locales qui nous fournissent leur soutien logistique : Gamm Vert, Duvert Electricité, EGT et Cottin Yves.

Le 3 novembre fut l'occasion de tous les remercier autour d'un apéritif amplement mérité.

L'année se termine avec la distribution des calendriers. Merci pour votre générosité et votre reconnaissance envers l'engagement de nos pompiers volontaires.

### DATES À RETENIR

**20 janvier :** Banquet de l'amicale

**1<sup>er</sup> juillet :** 40<sup>e</sup> fête du poulet de Bresse

*2018 sera une grande année avec la 40<sup>e</sup> fête du poulet de Bresse (le 1<sup>er</sup> juillet). Un anniversaire à ne pas oublier !*

## UNE ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 RICHE EN NOUVELLES EXPÉRIENCES...

### → LA TÊTE DANS LES ÉTOILES...

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de CM1-CM2 ont travaillé sur la thématique de l'astronomie. Observation de la lune, maquette du système solaire, suivi des aventures de Thomas Pesquet dans la station spatiale internationale, etc... furent quasiment leur quotidien.

Afin de poursuivre le travail engagé, Mme Chavanne a donc emmené sa classe à Toulouse du 20 au 23 mars 2017.

Au programme : visite de la ville rose, réalisation d'une carte du ciel, visite de la Cité de l'espace, observation nocturne du ciel, planétarium...

Les enseignantes tiennent à remercier M. Charasse et M. Marais, accompagnateurs, ainsi que le sou des écoles pour le financement de cette classe de découverte.



### → ...MAIS AUSSI DANS LES LIVRES !

La réalisation d'un CD d'histoires était le projet commun à toute l'école, l'objectif étant de travailler par ce biais, la lecture et l'écoute.

Chacune des quatre classes a reformulé un conte qu'elle a lu, suivi d'un travail de mise en voix.

En parallèle, un rituel d'écoute a été instauré : les enfants ont classé les extraits musicaux en fonction de l'émotion ressentie. Ceux-ci ont permis de créer l'habillage sonore des différentes histoires. François Puthet et Didier Joannon, intervenants musicaux de la CA3B sont venus au mois d'avril pour procéder à l'enregistrement des quatre histoires. Chaque famille a reçu un CD, un exemplaire est à votre disposition à la médiathèque.

## LE SOU DES ÉCOLES A DE L'ÉNERGIE !

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves qui donnent de leur temps et de leur énergie lors de manifestations, pour récolter des fonds qui seront directement profitables aux élèves.

Chaque année, l'équipe enseignante propose différents projets variés de qualité. Le Sou est alors un soutien financier pour mener à bien ces actions pédagogiques. Ses fonds subventionnent également les sorties USEP et culturelles, les classes découvertes et les voyages scolaires.

Pour cela, le Sou des écoles organise trois manifestations dans l'année :

- Au mois de juin, une randonnée pédestre est proposée pour découvrir ou redécouvrir les sentiers de Bény. À l'issue de cette matinée sportive, les bénévoles servent leurs fameuses grillades. Cette année, le beau temps a attiré de nombreux marcheurs.
- Le dernier dimanche d'août a lieu la très attendue « Bazardouille ». Les travaux de rénovation du cœur du village ont délocalisé cette manifestation au stade, ce qui a ravi exposants et visiteurs et a concouru au franc succès de cette journée.
- Fin novembre, s'est tenu le traditionnel concours de belote et le quine loto des enfants. Le nombre de joueurs adultes et enfants a continué de diminuer. Seule la moitié de la salle a quiné contre des salles pleines les autres années, et 48 doublettes qui ont beloté et rebeloté contre 52 l'année dernière. Cela n'a pas empêché un vif succès pour notre repas moules frites partagé en soirée dans la bonne humeur, avec 143 repas adultes et 34 enfants.

Le Sou des écoles existe grâce à ses bénévoles. Nous en profitons pour remercier chaleureusement les parents d'élèves, l'équipe enseignante et bien sûr tous les Bénéens pour leur forte participation.

Nous souhaitons à tous une heureuse année 2018 et vous attendons nombreux cette année encore.

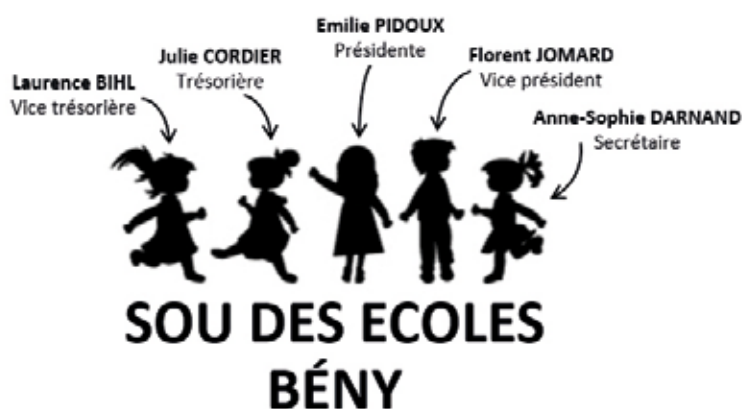


L'équipe de bénévoles aux grillades du Sou



Gros succès à la « Bazardouille » du Sou

### → LE NOUVEAU BUREAU



### DATES À RETENIR

**6 avril** : Carnaval de l'école et buvette

**10 juin** : Rando & grillades

**26 août** : Bazardouille

**17 novembre** : Belote, quine loto & repas moules-frites

## « LES PETITS BÉNYEURS » DU CENTRE DE LOISIRS AUX ACTIVITÉS INNOVANTES



**Q**ue ce soit le matin (à partir de 7 h) ou après l'école (de 16 h à 18 h 30), les enfants du centre de loisirs sont de plus en plus nombreux à venir jouer, lire et bricoler.

Les enfants ont de nouveau transformé les plates-bandes de la cour de la médiathèque en un joli jardin solidaire composé de différentes variétés de légumes et de plantes aromatiques.

Les travaux dans la rue principale du village n'ont pas facilité l'accès aux visiteurs! Nous ne sommes pas pour autant découragés, au contraire, l'année prochaine nous vous proposerons un jardin sous une autre forme.

Nous remercions toutes les personnes du comité de fleurissement pour avoir rempli les réserves d'eau et participé à l'entretien du jardin.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2018.



Le jardin solidaire

Créations des enfants



## DU NOUVEAU POUR LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) !

La municipalité a décidé, en collaboration avec les parents d'élèves et les enseignantes, de maintenir les rythmes scolaires sur quatre jours et demi, ainsi que les TAP pour l'année 2017-2018.

Les TAP se déroulent toujours entre 13 h 30 et 14 h 20, le lundi, mardi, jeudi et vendredi des semaines scolaires. Ils restent facultatifs et gratuits, cependant l'organisation a été quelque peu modifiée.

### → DE NOUVELLES PROPOSITIONS :

**V**alérie Schwartz, directrice du centre de loisirs a repris la coordination des TAP suite au départ d'Anna Goy. L'équipe d'animateurs est composée des employés communaux de l'école mais aussi d'intervenants extérieurs qui peuvent varier en fonction des activités proposées. Cette année les TAP fonctionnent sur le principe du libre choix des enfants avec quatre activités par période (entre deux périodes de vacances) portant sur différents thèmes : (culturels, multisports, loisirs et créations, sciences et technique, environnement et citoyenneté...).

### → RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Art graphique,
- Jeux de coopération, foot, hockey,
- Bricolage,
- Science,
- Cuisine,
- Culture (découverte de nos régions, et des légendes indiennes),
- Activités intergénérationnelles (décoration des sacs et des menus pour le CCAS).

### → LES MOYENS DE COMMUNICATION DES TAP

Une petite gazette qui correspond à un article rédigé. Elle est réalisée grâce aux appréciations des enfants faites lors du bilan de chaque activité. Celle-ci est distribuée dans les cahiers de liaison des enfants afin que les familles soient informées des activités réalisées par leurs enfants.

Début novembre, une exposition accessible aux familles a été proposée afin de valoriser le travail effectué par les enfants (objets, tableaux, dessins, photos). Il est envisagé de renouveler l'expérience d'ici la fin de l'année scolaire.

Le partenariat avec le groupe « Si Bény chantait » s'est poursuivi cette année : c'est ainsi qu'une vingtaine d'enfants sont montés sur scène le 25 novembre pour chanter devant une multitude de spectateurs.

Nous remercions les membres du groupe qui n'ont pas hésité à donner de leur temps pour entrainer nos petits chanteurs en herbe.

Si vous souhaitez vivre tous ces petits moments avec nous, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie ou se trouvent les photos des enfants dans leurs différentes activités. Le site est mis à jour très régulièrement : [www.mairie-beny.fr](http://www.mairie-beny.fr) → Service public → Temps d'Activité Périscolaire.



La coordinatrice et les animateurs ont proposé des cycles d'activité sur 3 semaines. Au bout de celles-ci, les enfants choisissent de nouveau ce qu'ils souhaitent faire sur les 4 activités proposées. Ce fonctionnement amène à mélanger petits et grands dans un même groupe et à se confronter à la différence et au respect de chacun.

Les objectifs des TAP ont été revus en même temps que la réactualisation du Projet Pédagogique (PP) et du Projet Educatif et Territorial (PEDT).

Voici quelques objectifs :

- permettre aux fratries de se retrouver,
- favoriser l'aide des plus grands envers les plus petits,
- permettre de développer la cohésion, le vivre ensemble.

Toutes les activités proposées aboutissent à une réalisation concrète ou à une progression dans une discipline proposée.



## FASILA'GYM, UN CLUB DE GYM EN BONNE SANTÉ!



Apéro-pique-nique au Mont Myon

**D**es effectifs stables, des personnes assidues, le club procure du bien-être et un épanouissement certain.

Le concert de printemps fut une réussite. La voix de Yanne Matis, ses textes, ses musiciens, ont enchanté le public. Le bénéfice de cette soirée nous permet de renouveler notre matériel et financer une partie du salaire de nos professeurs.

La saison se termine mi-juin par une soirée «apéro-pique-nique» au Mont-Myon.

La rentrée de septembre 2017 s'est bien passée, malgré quelques changements :

- Nous sommes revenus au cours initial du mardi avec une nouvelle animatrice Lucie Chagnard, détentrice d'une licence STAP (sport adapté). Elle dispense des prestations de qualité agrémentées de conseils pour une bonne hygiène de vie.
- Le jeudi, le cours est animé par Merou Jaafar qui a suivi une formation CQPACS (sport en salle). Elle propose des cours de cardio, abdos-fessiers et stretching, rythmés de bonne musique.

- Cette année, Hervé suit une formation d'animateur sportif. Nous lui souhaitons une pleine réussite. Nous avons dû faire une parenthèse avec Hervé et Keiko qui ont œuvré pour le club pendant cinq années. Ils ont déployé toute leur énergie et leur bienveillance auprès des licenciés.

Notre prochain concert se tiendra à la salle Garavand le samedi 7 avril 2018. Nous accueillerons le groupe «Les Pot'o Roses». Cet ensemble musical majoritairement féminin produit de la musique pop rock. Retrouvez-les sur Facebook :

[www.facebook.com/les-poto-roses](http://www.facebook.com/les-poto-roses)  
Grâce aux liens tissés par le bureau, les adhérents et le public, nous continuerons à avancer et à partager des moments agréables à Fasila'gym.

### DATE À RETENIR

**Samedi 7 avril** : Soirée concert Pop Rock avec «Les Pot'o Roses»



La rentrée 2017

## UNE NOUVELLE FORMULE POUR LA FÊTE PATRONALE

### → LE COMITÉ DES FÊTES SE RENFORCE

Cette année 2017, nous accueillons un nouveau bénévole : Louis Didier. Ce jeune homme dynamique (merci Manu pour le recrutement), vient renforcer le comité des fêtes, qui compte aujourd'hui huit membres actifs dans une parfaite parité. Deux bénévoles supplémentaires seraient les bienvenus, n'hésitez donc pas à prendre contact avec nous, afin de pouvoir continuer à maintenir le comité des fêtes.

La nouvelle formule de notre fête patronale a connu une belle réussite en réunissant en un même lieu les forains, la course de vélos, la buvette, les repas, le feu d'artifice et le bal.



La course cycliste rassemblant plus de 150 participants, a rencontré un beau succès. Elle a profité d'un nouveau parcours proche du stade qui met à l'épreuve les cuisses de nos sportifs.

Un nouvel artificier «Artifice du Dragon» installé à Marboz, nous a présenté un feu d'artifice sonorisé sur le thème «le futur et les robots». Ce superbe spectacle pyrotechnique a rencontré un retour très positif du public. Le concert animé par le groupe Médiateur a parfaitement ambiancé le bal gratuit, permettant de terminer cette soirée sur une note très rock. Le comité des fêtes remercie les bénévoles, les professionnels et tous les participants qui ont conduit à ravir petits et grands.

Nous souhaitons vous revoir aussi nombreux les 2 et 3 juin 2018.

*Nous ne pouvons clôturer cette année sans un hommage au sourire, à la bonne humeur, aux cabrioles et au dévouement d'Alain Ovigue qui sera resté un membre actif pendant de nombreuses années.*

Les co-présidents (Fabrice et Manu) ainsi que tous les bénévoles actifs.

## DATES À RETENIR

**Samedi 2 juin et dimanche 3 juin :** Vogue, Feu d'artifice, Bal gratuit, Course cycliste, plateau repas

**Samedi 13 octobre :** Soirée dansante du Comité des fêtes

**Samedi 24 novembre :** Soirée concert — Si Bény chantait

## POINT SPORT

### → TÉLÉTHON



Pour la deuxième fois, le marathon du téléthon organisé par le challenge pédestre cantonal a fait étape à Bény. Accueillis par un ravitaillement offert par la municipalité, coureurs et cyclistes ont profité de la halle de Dorthan pour faire étape. Parti de Salavre et reliant chacune des neuf communes de l'ancien canton de Coligny, le marathon tracé sur un parcours de 42 km a recueilli un vif succès.

### → RCB



Après dix saisons sportives, les dirigeants du Rugby Club de Bény (RCB) ont été contraints de mettre l'association «en sommeil». Ils avaient écrit une belle page du rugby des villages, allant jusqu'à la finale du championnat du Lyonnais en 2015. Sous les présidences de Denis Billoud et Bruno Rabourdin, les joueurs ont fait vibrer les spectateurs en animant les dimanches après-midi.

### → ESB FOOT MARBOZ



Une convention annuelle a été signée entre la municipalité et l'ESB foot de Marboz pour l'utilisation des terrains du stade reconvertis en terrain de football. Cet accord permet aux jeunes footballeurs des communes environnantes de venir s'entraîner à Bény et d'alléger la fréquentation des terrains de Marboz. Le stade leur est réservé deux fois par semaine (mercredi et samedi) pendant la saison de football et en dehors des réservations de nos associations locales.



## SOCIÉTÉ DE PÊCHE

### UNE ANNÉE CATASTROPHIQUE POUR L'AAPPMA BÉNY PÊCHE SEVRON SOLNAN

**S**i l'année 2016 avait été marquée par de nombreux projets, 2017 restera gravée dans nos souvenirs comme chargée de difficultés. L'annulation de la vente de truites, n'a cependant pas empêché une bonne ouverture de la truite. Le nombre de pêcheurs reste stable.

Grâce à l'investissement et l'aide de quelques membres du bureau, la vente de cartes par internet s'est bien déroulée. Cette organisation sera reconduite pour 2018 : une personne connectée à internet pourra vous accompagner pour saisir votre inscription lors de l'assemblée générale et lors de l'ouverture de la truite. Vous avez aussi la possibilité de le faire directement sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr).

Une réserve de pêche a été mise en place et matérialisée en amont du pont du moulin Blanc.

Suite à l'orage de grêle du 30 juillet, nous avons constaté une importante pollution du Sevron. Elle est la conjonction de

plusieurs phénomènes simultanés : le niveau très bas de l'eau, le brassage des algues et du fond de la rivière, le refroidissement violent de l'eau par la grêle, et l'arrivée massive de déchets de feuilles des arbres riverains ont généré l'émission de gaz méthane empoisonnant les poissons. A l'issue d'une réunion de crise, la municipalité décida d'interdire la pêche et la baignade immédiatement. Puis le préfet renforça cet arrêté jusqu'au 15 septembre.

Des centaines de kilos de poissons morts (sandres, chevesnes, carpes, perches, etc.) ont été retirés pendant plusieurs jours. Le bilan est catastrophique pour les brochets géniteurs qui ont totalement disparu. Une décision sera prise en fin d'année pour la réintroduction de ce poisson.

Consécutivement à cet événement, le concours de pêche fut annulé, mais le repas goujonnette maintenu.

Pour la saison 2018 nous souhaitons remettre en place la vente de truites et le concours de pêche amical.

Nous pouvons constater que l'équilibre halieutique ne tient pas à grand-chose. La qualité des eaux et leur quantité deviennent un très gros problème. Il est regrettable que les hautes autorités n'en prennent pas davantage conscience.

En espérant que la nature reprenne ses droits dans de bonnes conditions climatiques, nous vous souhaitons une bonne année 2018 au bord de nos rivières.

Des poissons morts à la suite de l'orage de grêle



### DATES À RETENIR

**Samedi 24 mars** : Vente de truites

**Dimanche 2 septembre** : Fête de la pêche

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

### LA CHASSE, UN MAILLON INDISPENSABLE À L'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE.

Notre société de chasse compte trente et un membres. Elle organise deux manifestations par an : le concours de belote coincée fin janvier et le méchoui le dernier dimanche de juin. Ces deux animations annuelles lui permettent de financer un large repeuplement du gibier et de payer la location des terrains de chasse aux propriétaires fonciers.

Cette année 2017, la priorité a été axée sur la sécurité lors des battues grâce à la fabrication de sept nouveaux miradors implantés sur les secteurs de la Forêt et de la Bottière. Aujourd'hui, ce sont 23 installations réparties sur l'ensemble de la commune.

Toute l'année, les proliférations du ragondin et du renard sont régulées par les piégeurs et le garde particulier afin de maintenir un équilibre naturel satisfaisant.

Lors de l'orage de grêle de fin juillet, le petit gibier a beaucoup souffert. Le lièvre, qui était pourtant bien présent sur notre territoire, a tout particulièrement été touché. En conséquence, nous avons revu à la baisse nos prélèvements. Par précaution, la société a dû fermer la chasse de ce gibier une semaine auparavant.

A la suite de diverses maladies, le lapin de garenne a pratiquement disparu de notre commune. Afin de favoriser sa reproduction, nous avons installé un enclos qui lui est adapté.

La faune sauvage doit être préservée. Une régulation entre les populations de nuisibles et le reste de la nature est nécessaire : la société de chasse s'emploie à le faire toute l'année.



Faisan en liberté aux Blanchets, mais un peu égaré



L'un des nouveaux miradors

### DATES À RETENIR

**Samedi 27 janvier** : Concours de belote coincée et repas

**Dimanche 24 juin** : Méchoui

## CHANTONS SOUS LA PLUIE ET DANSONS AU SOLEIL !

L'association « Chantons sous la pluie » est encadrée par Keïko et Hervé Buffet. Les cours sont dispensés tous les lundis soir à la salle Garavand. Ils se répartissent en deux niveaux :

- Cours débutant de 19 h à 20 h
  - Cours de perfectionnement de 20 h à 21 h
- L'éventail des danses enseignées est très large :
- danses de salon, danse standard et latine, rock, valse, cha-cha, tango, salsa, paso doble, etc.
- Vous pouvez intégrer les cours tout au long de l'année.

Bienvenue à vous !

**Contact : Hervé**  
Tél. 06 67 92 62 15



## AMIS DU RUGBY BÉNY VILLEMOTIER

### 2017 UNE ANNÉE COMPLIQUÉE MAIS NOUS SOMMES TOUJOURS LÀ !



Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Le tournoi des cinq clochers n'a pas eu lieu. L'envie de jouer semble s'éssouffler, peu de joueurs sont venus aux entraînements et nous ressentons moins d'engouement pour le tournoi. Cependant le bureau reste motivé pour faire perdurer notre association.

Le 4 février notre premier concert karaoké a connu une faible participation. Mais quel plaisir dans cette soirée ! Le groupe Shelton (pop rock) a chauffé la salle pendant près de deux heures, pour ensuite laisser place au karaoké animé par Sono Light Dynamic jusque tard dans la nuit.

Le 26 août nous organisons comme tous les ans, notre concours de pétanque à Villemotier. C'était une très belle journée avec beaucoup de doublettes dans une bonne ambiance familiale. Elle s'est terminée par un barbecue des plus agréables.

Clap de fin pour cette année 2017 riche en rencontres ! Le bureau vous donne rendez-vous en 2018 avec l'objectif de remobiliser les joueurs autour du rugby. Que ce soit en tournoi ou toute autre formule, mais toujours dans une ambiance de camaraderie.

Vous pouvez nous suivre sur notre Facebook

« [Lesamisdurugby Beny Villemotier](#) »

### DATE À RETENIR

**Samedi 25 Août** : Concours de pétanque — Amis du rugby Bény Villemotier à Villemotier

## COMMISSION VOIRIE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ENVIRONNEMENT DEUX ROUTES ONT FAIT PEAU NEUVE EN 2017



L'enrobé de la route de Pirajoux a été renforcé sur toute sa longueur. La reprise des accotements a suivi.



Le chemin des Pommiers a été scarifié avant d'être revêtu.

### → ABOUTISSEMENT DE L'OPÉRATION CŒUR DE VILLAGE

**D**epuis plusieurs années, les gros chantiers se sont succédés dans le bourg :

- entre 2000 et 2008 : création du réseau collectif d'eau usées
- 2013 : enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public et fourreaux pour la fibre optique)
- 2014 : curage complet des canalisations d'eaux pluviales et passage d'une caméra d'inspection afin de diagnostiquer leur état.
- de janvier à mai 2017 : remplacement des canalisations d'eau potable par le syndicat des eaux.

C'est donc au mois de juin que les travaux de rénovation et de sécurisation du village ont commencé après 3 années de diagnostic, d'études techniques et financières. Ils tiennent compte des normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (poussettes, personnes âgées, handicapées, mal voyantes, enceintes...).

Ils ont débuté par le prolongement du réseau d'eaux pluviales au nord et la création de quelques nouveaux raccordements d'eaux usées. Fin juillet a commencé la pose des pavés en parallèle des divers terrassements. Cette étape a imposé une circulation en sens unique pour la sécurité des intervenants. Malgré cela, de nombreuses personnes ont préféré gagner 3 minutes et mettre en danger la vie des ouvriers en ne respectant pas le code de la route. Le pavage terminé, l'enrobé a été posé les 2 et 3 novembre suivi du revêtement des trottoirs et de la signalisation. Les derniers travaux seront exécutés début 2018 (pose des potelets, résine des zones 30 km/h et espaces verts).

### → CURAGE DE LA LAGUNE

Pour la première fois depuis sa création, la lagune a été curée les 24 et 25 juillet dernier. Cette opération est obligatoire environ tous les 15 ans pour en assurer son bon fonctionnement. Très encadré réglementairement, nous avons dû signer en amont une convention avec la chambre d'agriculture. Ensuite, nous devons trouver des exploitations susceptibles d'accueillir les boues après les moissons, sous condition que l'analyse des

parcelles concernées soit compatible pour établir un plan d'épandage. Nous remercions le GAEC Robin, le GAEC Pobel, le GAEC des Blanchets et la SCEA ferme de Chaffoux pour leur accueil. Suite à l'appel d'offre, l'entreprise Michon de Lescheroux est intervenue. La première opération consistait à transférer les eaux claires du premier bassin dans le second.



Opération de pompage

Cette baisse de niveau permet à la pelleteuse de descendre dans le bassin pour tirer la boue vers le point de pompage. Les boues ont été évacuées par 3 tonneaux à lisier. A l'issue de ce curage le piège flottant a été remplacé. Le lendemain ce fut au tour du second bassin de subir la même opération.



Piège flottant

## COMMISSION BÂTIMENTS

Un toit tout neuf pour notre école

### → LA GRÊLE N'A PAS ÉPARGNÉ LES BÂTIMENTS

Cette soirée restera gravée dans la mémoire de nombreux bressans victimes de cette chute de grêle qui fût d'une violence inouïe. De nombreux dégâts ont été recensés chez les habitants de Bény mais également sur les bâtiments communaux, l'environnement et la faune sauvage.



Les pompiers sont intervenus toute la soirée pour aider les habitants. Les voies communales jonchées de cailloux, de branches et de feuilles ont été rapidement sécurisées puis balayées dès le lendemain. Une intervention a été demandée au syndicat Sevron-Solnan pour dégager les arbres couchés dans la rivière.

La conséquence la plus inattendue est venue du Sevron. Dès le milieu de la semaine, des pêcheurs ont observé des poissons en manque d'oxygène dans une eau noirâtre, puis des cadavres flottants. Le samedi 5 août, une réunion était organisée d'urgence entre les membres de la société de pêche et la municipalité pour prendre les mesures nécessaires. Les pêcheurs se sont organisés plusieurs jours durant pour ramasser en barque et à l'épuisette plus de **500 kg de poissons morts**. Ceux-ci ont été évacués par le service d'équarrissage. L'agence française pour la biodiversité et la direction départementale pour la protection des populations ont été contactées mais aucune mesure ne semblait pertinente. Ce

phénomène exceptionnel semble être la conjonction de plusieurs facteurs naturels. Seule une interdiction temporaire de la pêche et de la baignade a été mise en place par arrêté municipal, confirmé ensuite par un arrêté préfectoral.

### → BÂTIMENTS : UNE ANNÉE SOUMISE AUX ÉPREUVES DU TEMPS

À la suite de l'orage de grêle survenu le dimanche 30 juillet 2017, tous les bâtiments communaux ont été détériorés. Ainsi, l'ensemble des toitures ont nécessité quelques réparations. Des volets ont également été remplacés à la salle Garavand et à l'école.

La toiture de la partie ancienne de l'école (salle Tilleul) a subi un premier sinistre dû au vent en début d'année 2017, puis de nouveau fin juillet (grêle). Le diagnostic a révélé un état moyen de l'ensemble de la couverture. Au vu des dégâts et de la vétusté, il s'est avéré judicieux de rénover la totalité du toit de ce bâtiment.

Ces intempéries ont occasionnés plus de **90 000 euros de dégâts** dont près de la moitié est prise en charge par l'assurance.

En termes de développement durable et d'amélioration thermique, les combles des quatre logements communaux (un au n° 300 grande rue et trois au n° 1 allée clair matin) ont été isolées par une épaisse couche de laine de verre soufflée. L'une des salles de bain a été rénovée, deux autres le seront prochainement.

La majorité des travaux sont réalisés par des entreprises locales.

### → MATÉRIEL

Pour faciliter la préparation des repas des enfants, la cuisine est désormais équipée d'un robot batteur.



## CIMETIÈRE DES AMÉNAGEMENTS PLUS ADAPTÉS



Le puits et le livre du souvenir

Le columbarium est complet. Après une réflexion menée pour son extension, le choix s'est porté sur la création de seize caveaux urnes installés à proximité. Ils permettent de recevoir jusqu'à quatre urnes par caveau. Les familles peuvent personnaliser et fleurir ce monument funéraire, ce qui n'est pas le cas pour le columbarium.

Au jardin du souvenir, un puits surmonté de galets permet de recueillir les cendres. Il facilite l'intimité et le recueillement des familles.

L'inscription des défunts sera bientôt possible sur une colonne octogonale, pivotante, en granit qui complétera le livre existant.

Les buis ont été arrachés suite à l'invasion des chenilles de la pyrale. Ils seront remplacés par de la pouzzolane. Cet aménagement minéral délimitera le jardin du souvenir de l'allée piétonne.



Les nouveaux caveaux urnes

### → ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

L'accessibilité aux espaces publics est l'une des conditions primordiales pour que chacun puisse exercer les actes quotidiens de la vie en toute autonomie.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) impose de rendre accessibles les bâtiments recevant du public d'ici fin 2018. A Bény, des travaux sont en cours depuis 2016.

En 2018, l'accessibilité des escaliers se poursuit par l'installation de doubles mains courantes. Les premières et dernières marches sont mises en évidence par l'ajout de couleur et de bandes podotactiles au sol afin de prévenir l'approche d'une montée ou descente.

A ce jour, les toilettes publiques près de l'église, ne sont pas conformes. Une réflexion et des chiffrages sont en cours pour ajouter un module indépendant ou aménager le local existant.

# RÉTROSPECTIVE 2017



TAP musicaux



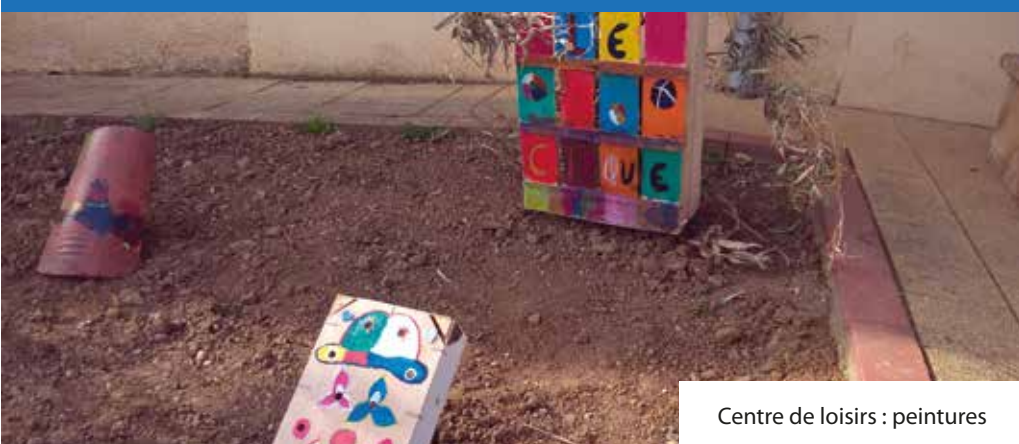
TAP Patois bressan avec le groupe HAISSOR



Repas du CCAS : Jeannot et Paulette danseurs



Repas du CCAS : assemblée



Centre de loisirs : peintures



Centre de loisirs : le jardin solidaire



Cérémonie du 8 mai : les écoliers



Cérémonie du 8 mai : présentation du livre de Bény

# RÉTROSPECTIVE 2017



Première fête de quartier à Dorthan



Banquet des classes

oto\_17.jpg



Orage de grêle du 30 juillet



Pollution climatique de la rivière suite à l'orage



Réunion des associations



Téléthon 2017



Vogue

BONNE  
*Année* 2018  
La municipalité